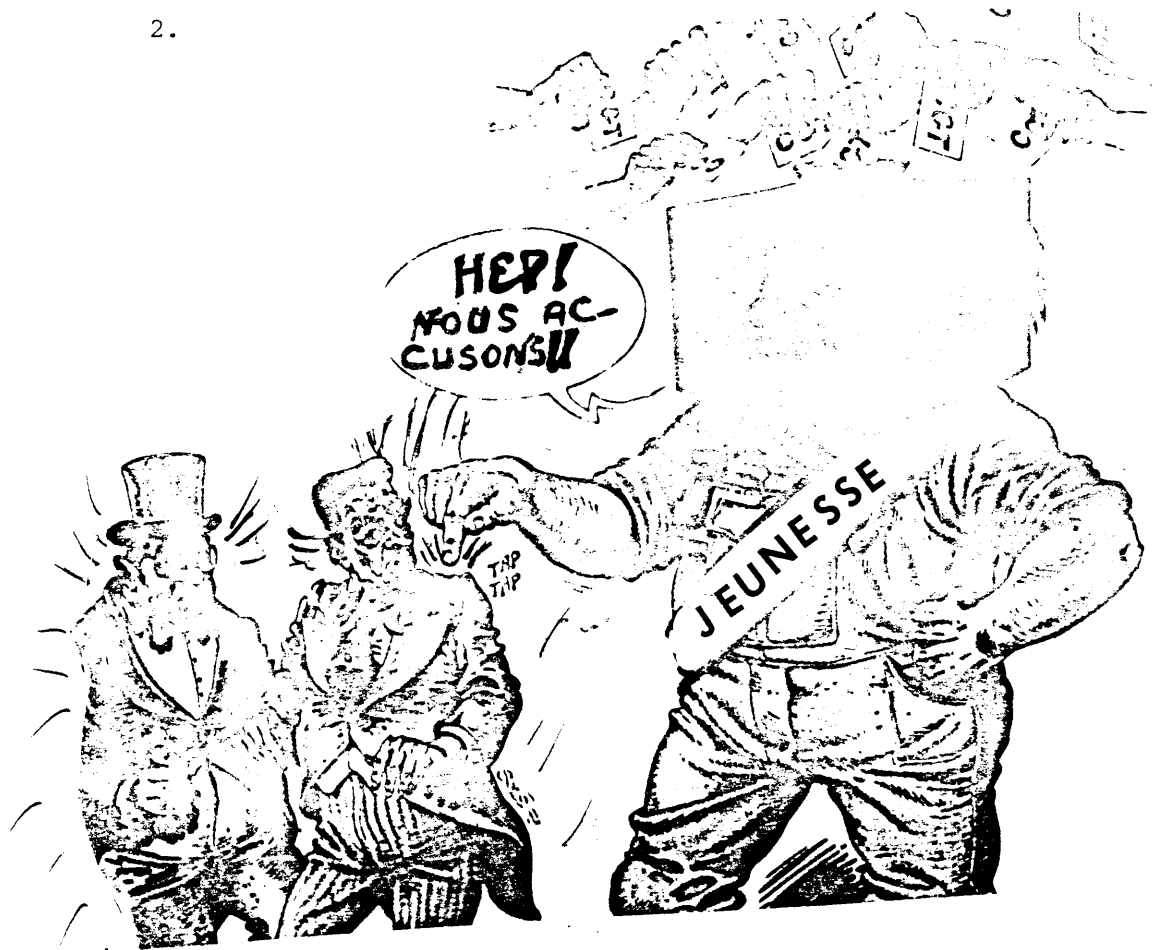


**N'Y TOUCHEZ PAS!**



**LES ARGUMENTAIRES POUR LA TRIBUNE AUX JEUNESSE!**



A l'initiative de la C.G.T. et de son Centre Confédéral de la Jeunesse les jeunes chômeurs en quête d'emploi, les précaires, ceux et celles qui veulent "VIVRE, TRAVAILLER AUTREMENT", vont brosser publiquement et de façon spectaculaire le tableau de leur situation.

Ces véritables actes d'accusation du gouvernement et du patronat s'exprimeront sous la forme de "Tribunaux" de la Jeunesse"; tenus dans une trentaine de grandes villes, la seconde quinzaine de mars .

Nul doute que les témoins se presseront nombreux à la barre : jeunes filles, victimes de discriminations sexistes, jeunes de Bretagne, du Languedoc et de la Lorraine, exilés pour cause de casse, jeunes travailleurs déqualifiés, surexploités, lèveront la main droite et diront "J'ACCUSE!". Ils le feront avec d'autant plus de force qu'ils montreront qu'une autre vie est possible.

Les propositions de la C.G.T. sur le changement seront en effet, au coeur de ces assemblées judiciaires d'un type un peu particulier.

MARS : LA PAROLE EST A L'ACCUSATION !!

1--- QUELQUES ASPECTS GENERAUX SUR LA SITUATION DE LA JEUNESSE TRAVAILLEUSE :

Aujourd'hui, pour les jeunes, le bilan de Giscard d'Estaing est accablant. Quel est ce bilan ?

- . une école inégalitaire et coupée du travail et de la vie qui laisse la masse des jeunes des familles populaires sans réelle formation et sans métier;

- . un chômage qui ne cesse de grandir et qui frappe plus

d'un million de jeunes;

- . des salaires parmi les plus bas
- . la prolifération des négriers de l'intérim et des contrats à durée limitée qui suppriment tout emploi stable;
- . le règne du "chôme ou travaille, mais surtout tais-toi";
- . le refus du droit au sport, d'une vie responsable et digne dans un cadre de vie agréable;
- . et, en même temps, l'encouragement à l'abandon, à la violence, à la drogue, contre lesquels la C.G.T. a engagé une lutte résolue.

Dans les ateliers, les bureaux, les magasins, les chantiers, des milliers de jeunes sont astreints à des travaux déqualifiés, mal payés sans responsabilité.

A cela s'ajoutent les longues heures de transport, l'insécurité qui pèse sur tous, le logement cher, le cinéma, le stade, le bal, le théâtre trop chers ou inaccessibles.

Les jeunes vivent mal.

Mais que les riches et les nantis ne comptent pas sur la résignation de la jeunesse.

Dans toutes les luttes organisées par la C.G.T., les jeunes sont nombreux dans les ateliers, les bureaux; les étudiants des familles défavorisées se battent à l'université et dans les lycées pour le droit aux études.

Dans la lutte avec la C.G.T., les jeunes commencent à secouer les grilles des usines et des bureaux d'embauche; ils exigent et obtiennent des emplois; ils engagent l'action pour faire fermer les officines d'intérim et pour la transformation de tous les emplois précaires en emplois stables et garantis.

Avec la C.G.T., ils sont aux premiers rangs du combat pour un vrai changement en France.

2--- L'EMPLOI DES JEUNES (extraits de l'article de P. TARTAKOWSKI paru dans la V.O).

" Une constatation d'évidence : de pacte en pacte, de mesure de soutien en plan quinquennal de formation, récemment annoncé à grands cris, le chômage des jeunes s'accroît, et dure depuis l'élection présidentielle de 1974. A l'époque, un jeune sur dix chôma après l'école; en 1979, ils étaient trois. Aujourd'hui, un garçon sur quatre et une fille sur deux pointent à l'ANPE sans jamais avoir travaillé !

Par ailleurs, le temps nécessaire à trouver un nouvel emploi ne cesse d'augmenter, et cette attente, lorsqu'elle débouche, le fait systématiquement sur une déqualification. Ainsi les jeunes entrent-ils dans le monde du travail à reculons. Car ce sont les jeunes, et plus encore les jeunes filles, qui paient le plus lourd tribut au chômage. En 1979, l'INSEE estimait que 47% du total des sans-emploi avait entre quinze et vingt-quatre ans. Aujourd'hui, il suffit d'avoir quinze ans pour avoir la certitude mathématique qu'on sera un temps chômeur.

Triste bilan. A camoufler d'urgence, Gicard D'Estaing s'y emploie. A ceux qui s'indignent : "Vous ne faites rien", il répond en substance : "Nous avons fait les pactes et nous organisons maintenant les stages en entreprise et l' apprentissage. C'est la réponse à la crise.

#### BILAN : 11 MILLIARDS POUR DU VENT

Examinons donc cette "réponse". Les pactes, tout d'abord. A l'origine, ils sont conçus officiellement pour "compléter la formation- des jeunes et les "installer" dans leur premier emploi. Cela s'accom- pagne de substantielles mesures "d'incitation à l'embauche" pour les patrons : exonération des charges fiscales, salaires de sous-smicards, aucune obligation d'embauche fixe. Un rapport ministériel, tirant le bilan des trois pactes successifs (le dernier est en train de s'ache- ver) constate l'échec : "La situation reste, avec 1.296.200 demandeurs inscrits, dont 38,7% de jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans, ten- due". Contrairement à ce qu'avait claironné M. Ceyrac en parlant de la création de 300.000 emplois, les pactes n'en ont créé aucun. Au con- traire, on a vu l'emploi industriel baisser. Comment prétendre embau- cher lorsqu'on casse les usines et démantèle les régions ? Certes, le chômage des jeunes a été "camouflé" par un jeu de transfert d'âge: le pacte rendait plus avantageux l'embauche d'un ou de plusieurs jeu- nes successifs plutôt que / d'un travailleur "normal", plus coûteux et mieux protégé. Mais très naturellement, les "fins de contrat" dévoil- lent le pot aux roses: au mois d'avril, un jeune sur deux, qui s'ins- crit au chômage est une "fin de contrat" d'intérim, de stage, etc...

#### "LE DOIGT DANS L'OEIL" , PARAIT-IL

Ont-ils au moins "appris quelque chose", comme on dit ? C'é- tait l'un des objectifs officiels. Une enquête du ministère du Tra- vail révèle que 38% des jeunes en " stages pratiques" ont été considé- rés "comme des stagiaires". Par contre, 44% ont travaillé, comme les autres ouvriers, et 17% ont le sentiment d'avoir servi de "bouche-trou"; 23% n'ont reçu aucune formation. La formule la "plus intéressante" du pacte: les contrats emploi-formation, a vu se réduire au fil des ans le nombre d'heures théoriquement obligatoire pour la formation. On voit qu'améliorer le niveau de qualification ne semble pas être le souci des employeurs.

Triple échec, donc, mais pas échec total : le patronat, en effet, ne peut que se féliciter : "Ceux qui pensent que le gouver- nement veut faire germer de la main d'oeuvre gratuite par le patronat se mettent le doigt dans l'oeil", avait déclaré, bravache, M. Beullac. Ces trois pactes ont quand même rapporté plus de onze milliards de francs lourds aux employeurs argent puisé dans la poche des parents de ceux qu'on a fait travailler avant de s'en débarrasser quand le besoin s'en est fait sentir. La main d'oeuvre a été gratuite et... payante !

Cette symbiose massive du chômage et de la jeunesse n'est pas sans conséquences graves; celles qui touchent au bien être, à la santé économique du pays vont sans dire. Il y en a d'autres, moins évidentes. En quelques mois, des villes entières vieillissent, vidées de leurs jeunes, partis chercher l'emploi qu'ils n'y trouvaient pas.

D'autres voient les jeunes "s'assigner à résidence"; on"aide la famille", on vivote et, faute d'argent, on s'enferme. Expatriés ou reclus, les jeunes se voient, depuis cinq ans, vantés à la radio, à l- TV, dans la presse comme un produit publicitaire, soldés et assortis

de primes à l'achat : "Soyez solidaires, embauchez un jeune, ça ne coûte pas cher".

Traités comme des assistés sociaux, alors qu'ils sont déjà meurtris par la constatations qu'ils "n'ont pas leur place", ils choisissent parfois de se "couper radicalement" de cette société.

### ET MAINTENANT, DES L'ECOLE !

Quant à ceux, et ils existent, qui trouvent un emploi... ils en gardent un fort goût d'amertume. Ravautés au rang de précaires, d'intérimaires, ils réalisent vite qu'"ils ne sont pas là pour longtemps". Et comme ils font le plus souvent ce qu'il y a de pire à faire dans l'entreprise, ils ne s'accrochent pas non plus !

"Pour le moment, je fais ça, mais c'est provisoire", se rassurent-ils. C'est effectivement très provisoire, jusqu'à ce que ça recommence, ailleurs.

Là où ils envisageaient naïvement de bâtir enfin leur vie, on leur demande de boucher un trou : un avenir en forme de vide, voilà ce que leur Giscard. offre

Satisfait de lui-même, ce dernier annonce qu'il va faire mieux : fini les mesures conjoncturelles ! Et de lancer, quelques mois avant les élections, un "plan quinquennal de formation des jeunes". De quoi s'agit-il ? Tout simplement de rationaliser et d'améliorer l'efficacité des mesures des pactes pour l'emploi en confiant plus encore la formation au patronat. Jusqu'à présent, mis à part l'apprentissage, les embauches précaires et déqualifiées intervenaient à la sortie de l'appareil scolaire.

Avec son système d'enseignement alterné, le pouvoir ouvre grandes les portes de l'école au patronat. Depuis des années, ce dernier estime "indispensable d'améliorer les conditions de participation des entreprises à la vie scolaire". Il s'en est donné les moyens : Loi Royer en 1973 sur le pré-apprentissage "permettant" de travailler à quatorze ans, ou sur l'apprentissage, encore jugé par lui trop "restrictif",

Aujourd'hui, sous le prétexte d'ouvrir l'école sur la vie, l'objectif voué du CNPF c'est "permettre aux entreprises et aux organisations professionnelles de dispenser sous leur propre responsabilité de nouvelles formations et de nouvelles pédagogies". Cela permettant aux élèves d'acquérir ce que le ministre de l'Education désigne en ces termes : "Un savoir-faire acquis par l'expérience".

### 3--- EXEMPLE TYPE D'UN TRIBUNAL DE LA JEUNESSE:

Modèle de ce que pourrait être un scénario du Tribunal de la Jeunesse.

Le lieu, la date (période deuxième quinzaine de mars), le temps, seront laissés à l'initiative de l'Union Départementale concernée.

. Sa composition

1°/ JUGES ET PRESIDENT:

3 camarades

Le Président devrait être, à notre avis le secrétaire de

de l'UD ou de la région; entouré de deux camarades responsables jeunes (mixité conseillée).

2°/ L'AVOCAT GENERAL:

Un camarade qui connaisse bien le dossier sur les questions : du chômage de la région  
du démantèlement industriel  
des luttes et des grands problèmes économiques de la région

(par exemple pour Metz, donc la région Lorraine :  
la sidérurgie  
le charbon).

3°/ LES ACCUSES:

a- Giscard - Barre - Ceyrac qui devront être représentés soit par des mannequins, soit par des grands posters éclairés comme il se doit (projecteurs, spots),

Si, ils ne sont pas présentés "physiquement", ils le seront par leur voix : un montage cassette sur leurs déclarations antérieures est actuellement en fabrication.

b- Les "gendarmes"

Deux jeunes travailleurs (fille, garçon) habillés en costume de travail (bleu, blouse blanche) seront chargés de faire fonctionner le magnétophone et la cassette et seront autour des accusés.

4°/ LES TEMOINS:

Les témoins devront être des jeunes travailleurs :

O.S .  
O.P.  
Employé  
Technicien  
Chômeur  
Intérimaire  
Apprenti

mais aussi collégien, lycéen, étudiant,

Ils auront été choisis à partir de plusieurs critères :

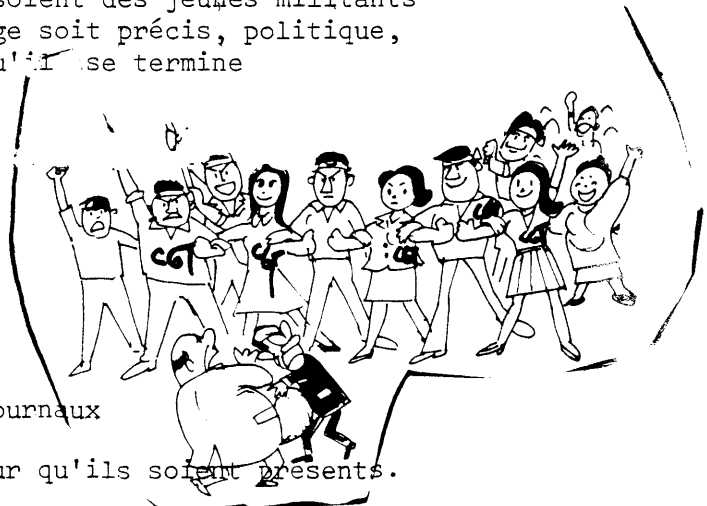
a- il faut qu'ils soient des jeunes militants

b- que le témoignage soit précis, politique, individuel et qu'il se termine par la lutte.

Il faut, à notre avis, que le le témoignage soit vu avec la Commission de préparation de l'initiative.

5°/ LA PRESSE:

Télévision - radio - journaux  
(régionaux)  
Tout doit être fait pour qu'ils soient présents.



Leur absence serait considérée par le Tribunal comme complicité à l'égard des accusés et punie comme il se doit.

6°/ LE PEUPLE :

En effet, autant dans la préparation, les organisations C.G.T. devront choisir des entreprises précises pour que l'initiative se prépare autour d'actions ainsi que pour les témoins.

Mais le jour du Tribunal, c'est le peuple de "France" qui devra venir en masse au Tribunal.

Une propagande Confédérale C.C.J. sera faite à cet effet.

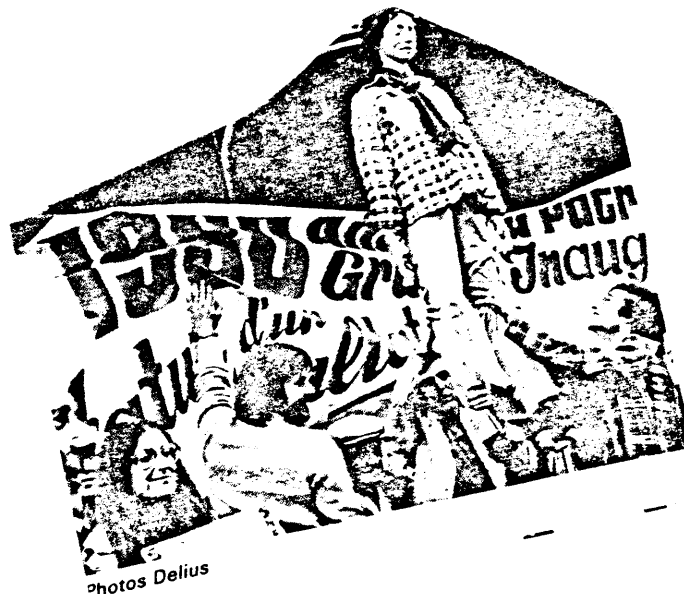
7°/ LES INVITES:

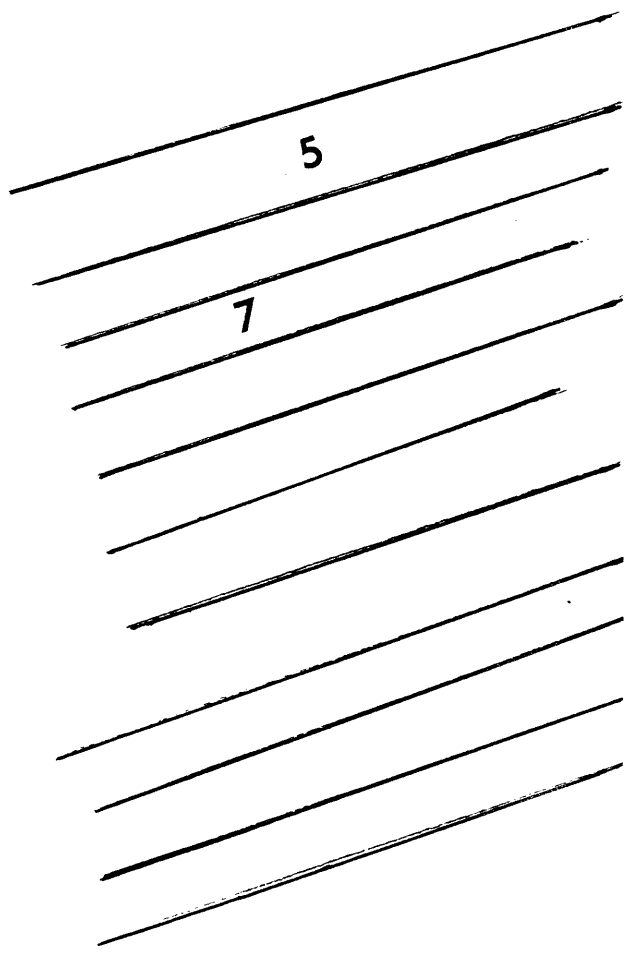
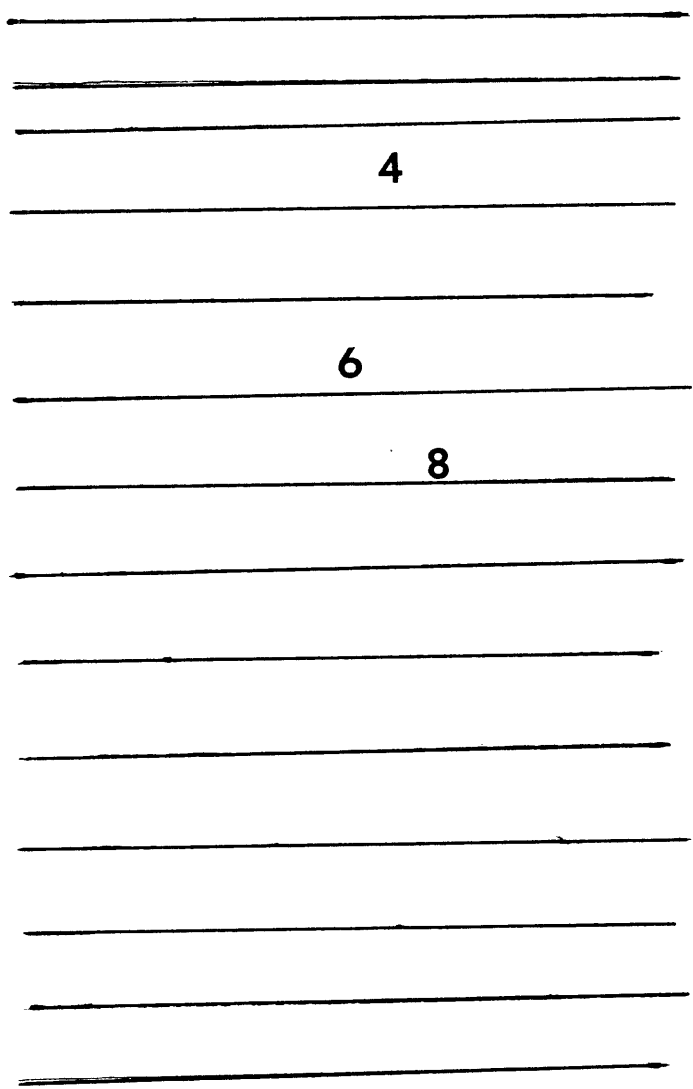
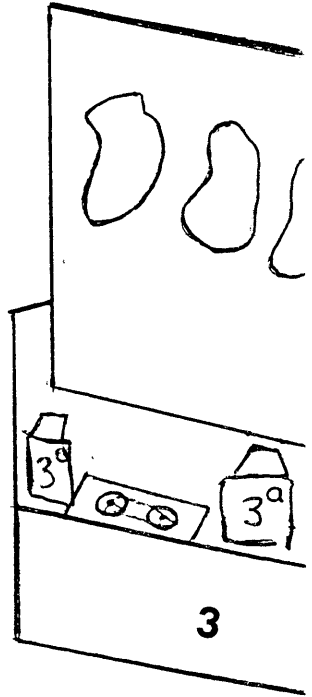
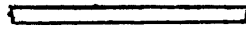
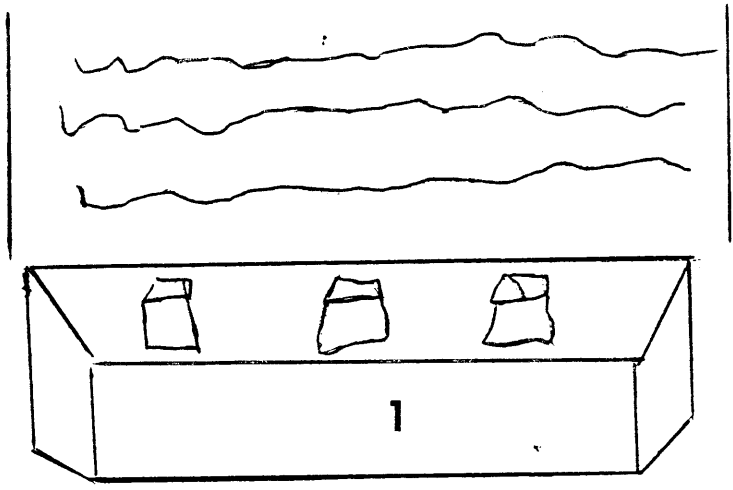
Nous pensons qu'il serait très bien que des représentants régionaux de l'UNCAL, CP/LEP, et l'UNEF soient présents à notre Tribunal de la Jeunesse, de même qu'il serait bon de les rencontrer pendant la préparation pour qu'ils envoient le témoin significatif :

- . Lycéen
- . Etudiant

Voilà, tout le monde est à sa place. La séance peut s'ouvrir.

(Schéma ci-joint de ce que pourrait être la disposition de la salle)





DEROULEMENT DU PROCES1°/ LE CHEF D'ACCUSATION : LE PRESIDENT PARLE

- . introduction
- . constat de la politique gouvernementale et patronale

Accusé de .....

Vous comparez aujourd'hui devant la jeunesse travailleuse de France.

Accusé, qu'avez-vous à répondre à l'accusation ?

2°/ MINI-CASSETTE - ENREGISTREMENT (réponse des accusés)

Déclaration sur le fatalisme, la crise, mais aussi sur leurs profits.

3°/ LA PAROLE A L'AVOCAT GENERAL:

Introduction sur le mensonge du fatalisme; sur leur attitude méprisante.

Vous êtes responsable et coupable, d'ailleurs je citerai mon premier témoin.

4°/ LE PRESIDENT:

Attention, le Président devra avoir un dossier sur tous les témoins; le curriculum-vitæ, en somme.

Pour le présenter à l'Assemblée: cela pourrait être fait par un des juges qui l'assiste.

5°/ LE TEMOIN:

- a) A ce moment là, le témoin témoigne
- b) Le président peut l'interrompre pour qu'il précise tel ou tel point.

ATTENTION QUAND MEME A LA CONFUSION.

6°/ LE PRESIDENT:

Le président à la fin du témoignage reprend la parole et demande à l'avocat Général s'il a quelque chose à ajouter.

7°/ L'AVOCAT GENERAL:

L'avocat Général devra lui faire la démonstration à partir de ce cas (un chômeur par exemple) que l'accusé est coupable et responsable du chômage et cela à l'échelle nationale.

8°/ REPONSE DE L'ACCUSE:

Magnétophone, etc....

9°/ AVOCAT GENERAL:

Monsieur le Président, de telles réponses salissent la Cour  
D'ailleurs, ma réponse la voici: j'appelle le deuxième témoin.

10°/ LE PRESIDENT:

appelle le deuxième témoin et le présente. Ceci peut être le schéma jusqu'à la fin des témoignages, dont le nombre sera défini en fonction du temps prévu pour l'initiative.

11°/ DONC A LA FIN DES TEMOIGNAGES, LE PRESIDENT

pourra lever la séance une dizaine de minutes.  
Prévoir un bar : opération financière  
vente de vignette  
placement des cartes d'adhésions

12°/ REPRISE DE LA SEANCE:

Le président donne la parole à l'Avocat Général.

13°/ AVOCAT GENERAL:

- . accusateur
- . refus
- . lutte

14°/ LE PRESIDENT:

Les accusés ont-ils quelque chose à déclarer ?

15°/ LES ACCUSES:

Mini-cassette : crise durable - consensus  
(peut être une suspension de séance)

REPRISE:

Parole au Président pour la sentence, Ayant entendu l'accusation, les témoins, le jury, vous déclare coupables et responsables de cette situation.

La sentence sera exécutée par la jeunesse, par son refus de votre politique et par la lutte.  
Le Jury propose les suites de l'initiative selon les choix de l'Union Départementale: - délégations aux préfets, aux chambres patronales...  
- conférence de Presse  
- Manifestations, etc....  
Ainsi que la proposition d'envoyer les témoins les plus significatifs pour le Tribunal de Paris.

Je déclare le Tribunal de la Jeunesse clos et la sentence quotidienne.

BARRE A LYON (12/12/1980)  
 devant les patrons locaux  
 "On ne râle pas, on bosse et quand on  
 bosse, on gagne...."

L'effort d'adaptation entrepris  
 par la France se traduit par des maux. Ceux  
 qui en souffrent ne doivent pas être abandonnés  
 par la communauté nationale, surtout ceux qui  
 ont perdu ou cherchent un emploi .....

Travaillez plus et acceptez  
 d'être moins payés, sinon ce sera pire  
 encore....

BARRE - FORUM EXPANSION (janvier 1980)

"L'année 1980 sera moins bonne, mais encore  
 "correcte" ..."

## LES DECLARATIONS DU POUVOIR ET DU PATRONAT : CYNISME ET DEMAGOGIE

ELLES AIDERONT A DRESSER L'ACTE D'ACCUSATION. NOUS VOUS  
 DONNONS UN CERTAIN NOMBRE CI-APRES. CERTAINES D'ENTRE  
 ELLES SERONT ENREGISTREES SUR CASSETTES-SON ET SERVIRONT  
 LORS DE LA TENUE DES TRIBUNAUX.

(1)

BARRE - devant les  
 Jeunes Giscardiens.  
 "Nous avons besoin, dans les  
 services chargés de notre expan-  
 sion économique à l'étranger, ou  
 dans d'autres activités, de  
 jeunes qui voudraient tra-  
 vailler".

BARRE : - 4e semaine  
 Travail Manuel.  
 "Les chômeurs n'ont qu'à créer une entreprise  
 plutôt que de se limiter à toucher les allocations  
 chômage."

Allez donc voir à l'Est.  
 En France, nous n'avons jamais laissé les  
 chômeurs manquer de ressources permettant de leur  
 assurer un niveau de vie décent.

C'est qu'en France, on n'assigne pas les travailleurs  
 à résidence, qu'on ne leur dit pas: aller dans tel-  
 le ou telle région, contre votre volonté  
 trouver un emploi.

Barre : Février 1977 (Jeunes Tarbais)  
 Ne vous laissez pas bourrer le crâne, il y a du travail.  
 Il faut aller le chercher. Vous être jeunes, apprends à  
 bouger.

GISCARD (11/12/1980)  
Discours sur la science:

La santé : le gaspillage le plus grave est le gaspillage des ressources humaines...

GISCARD (13 novembre 1980) lors d'une rencontre avec 300 présidentes d'Associations féminines.

" Au cours des six dernières années, la situation de la femme dans notre société a incontestablement changé. Après avoir supprimé toutes les discriminations juridiques, assurer l'égalité réelle des chances entre les hommes et les femmes..."

GISCARD : FR3 - (5/5/1980)

La France est un pays qui crée des emplois il faut le savoir.

GISCARD : Autun (31 octobre 1980)

"L'Etat a consacré des moyens considérables à la survie de la sidérurgie qui lui permettent aujourd'hui de devenir une des plus compétitives d'Europe..."

## LES DECLARATIONS DU POUVOIR ET DU PATRONAT: CYNISME ET DEMAGOGIE

(II)

La main d'oeuvre française est la meilleure d'Europe au point de vue qualité, sérieux dans le travail...

GISCARD (remise des diplômes des meilleurs ouvriers de France) (Sorbonne - 24/12/1980)  
" Progressivement le système éducatif s'ouvre davantage sur la vie, donnant sa place à l'éducation manuelle. Les lycéens auront ce qu'est une entreprise et le travail qui s'y fait."

Enfin, les conditions et la sécurité du travail s'améliorent : en 4 ans le chiffre des décès résultant d'accidents du travail a diminué de 20% et celui des accidents graves de 11%.

GISCARD : vœux 1980

"Nous vivons, a-t-il dit: "L'époque de la réduction des inégalités."

GISCARD: (semaine dialogue Français-Immigrés) - 18 au 25 novembre 1979  
21 novembre: il a été décidé de ne jamais revenir sur les droits acquis. Les Titres délivrés ne seront jamais remis en cause.

Il n'y a aucun pays au monde, je dis aucun pays, qui puisse se prévaloir proportionnellement d'un tel effort en faveur des étrangers vivant sur son territoire.

GISCARD : 11 octobre 1979 - NIORT (CFA des Trente Orneaux)  
Malgré la crise, près de quatre vingt dix jeunes sur cent trouvent une embauche immédiate lorsqu'ils sortent de l'apprentissage.

CEYRAC : 5/3/1980  
Nicole PASQUIER  
rencontre  
" Les femmes ne sont pas assez qualifiées."

CEYRAC: Jour-nées d'Etudes organisées par le CNPF sur la Formation Professionnelle  
" Des dizaines de milliers d'entreprises cherchent vainement des salariés."

CEYRAC : interview (la Croix :  
11/7/78) : Pacte pour l'Emploi

" Cette formule s'est révélée très positive puisque près des trois quarts des stages se sont transformés en une embauche définitive ... "

CEYRAC : Club  
de la Presse - Europe 1 : 19/2/78  
" Sur les 500 000 emplois offerts aux jeunes, 90% seront définitifs ... "

CEYRAC : LE MONDE 8/8/78

" Nous allons toucher le fond du chômage avant la fin de l'année. "

EUROPE N°1 (26 avril  
1974)

" Si les Français ont quelque chose à perdre avec le Programme Commun c'est leur emploi. "

PARISIEN LIBERE

17 mai 1974

" Je défendrai, en ces temps difficiles leur emploi (aux français), priorité absolue à mes yeux ainsi que leur pouvoir d'achat "

## LES DECLARATIONS DU POUVOIR ET DU PATRONAT : CYNISME ET DEMAGOGIE

(III)

R.T.L. - 18 AVRIL 1974

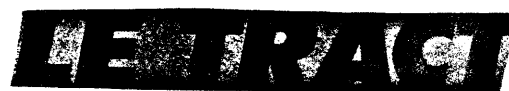
Le problème fondamental pour la France est avant tout le maintien de l'activité et de l'emploi.

STRASBOURG - AVRIL 1974  
(Promesses électorales)

J'envisage d'améliorer le sort des chômeurs ayant fait l'objet de mesures de licenciement collectif par l'introduction d'une garantie de ressources.

LES ECHOS -  
22 avril 1974

" Le problème est de réussir la décélération de l'inflation sans casser l'emploi. On s'apercevra sans doute dans six mois que l'emploi reste la préoccupation principale. "



( concernant les jeunes  
chômeurs )

TRIBUNAL DE .....

CONVOCAATION

ATTENDU QUE :

LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT DE TRICHER ET MENTIR TOUT EN PORTANT ATTEINTE A MA DIGNITE, A MON DROIT DE VIVRE.

ATTENDU QUE :

GISCARD D'ESTAING BAFOUE LA CONSTITUTION. LA PREUVE ?  
L'ARTICLE VII :

" Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions et de ses croyances."

ATTENDU QUE :

GOUVERNEMENT ET PATRONAT REDUISENT A L'ETAT DE GRANDE PAUVRETE PRES D'UN CHOMEUR SUR DEUX.

ATTENDU QUE :

LE GOUVERNEMENT ME VOLE LE DROIT DE ME SOIGNER, DE SOIGNER MES ENFANTS, M'ENLEVE LA SECURITE SOCIALE, IL ME LAISSE DEMUNI FACE A LA MALADIE.

ATTENDU QUE :

LE GOUVERNEMENT FAIT PROCEDER A DES SAISIES ET DES EXPULSIONS DE FAMILLES TOUCHEES PAR LA MISERE.

ATTENDU QUE :

LE PATRONAT A UNE CALCULATRICE A LA PLACE DU COEUR, ET MEPRISE MES DROITS DANS LES COMMISSIONS ASSEDIC.

ATTENDU QUE :

TELE, RADIO AU SERVICE DES "GROS PATRONS" ME CRITIQUENT, VOIRE M'INSULTE. SANS JAMAIS ME DONNER LA PAROLE, PAS PLUS QU'A MON COMITE C.G.T. DES CHOMEURS.

ATTENDU QUE :

LE GOUVERNEMENT, LE PATRONAT DE DEMOLIR L'A.N.P.E. ET ME PROJETTE VERS LES MAISONS D'INTERIM, OU JE N'AI QUE DES DEVOIRS ET PLUS DE DROITS.

ATTENDU QUE :

L'ON M'ACCUSE DE NE PAS RETROUVER DU TRAVAIL, ALORS QUE DANS MON DEPARTEMENT IL Y A ..... CHOMEURS ET QUE CHAQUE JOUR DES ENTREPRISES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES FERMENT LEUR PORTE OU LICENCIENT.

VOUS ETES CONVOQUE POUR TEMOIGNER A CHARGE CONTRE LES ACCUSES:

GUSCARD - BARRE - CEYRAC -

LE RENDEZ-VOUS AU TRIBUNAL EST FIXE A: ..... HEURE : .....  
AU: ..... RUE : .....